

Les intérêts du fonds de Charité ont été distribués aux Institutions de Charité.

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner d'une manière satisfaisante.

Le trois de novembre dernier la mort a enlevé un des Directeurs de la Caisse en la personne de Monsieur le chevalier Olivier Robitaille, M. D., ex-Président de notre Institution et l'un de ses fondateurs.

C'est le 21 mai 1848, que la Caisse d'Economie a été fondée, grâce en grande partie à l'initiative du chevalier Robitaille, et le 25 du même mois, il en était élu le premier président, charge qu'il a occupée jusqu'au mois de juin 1892.

A cette époque, affaibli par l'âge et par les infirmités, bien que son jugement et sa mémoire eussent conservé toute leur vigueur, il donna sa démission comme Président, mais continua à être Directeur et à faire bénéficier la Caisse de sa longue expérience et de son habileté dans les affaires de finances jusqu'à la fin de sa vie ; car le 30 octobre 1896, il était présent à l'assemblée mensuelle des Directeurs, et le trois novembre la mort l'emportait à l'âge avancé de 84 ans et onze mois.

Pendant cette longue période, de 1848 à 1896, près d'un demi-siècle, le chevalier Robitaille, s'est constamment dévoué à la prospérité de la Caisse, aussi sa mort soudaine a jeté dans le deuil tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et d'apprécier ses précieuses qualités, mais plus particulièrement les employés de la Banque et ses collègues dans la direction de cette Institution.

M. le chevalier Robitaille, a été remplacé comme Directeur par C.-N. Hamel, écuyer, avocat, C. R.

Dans le cours de l'année la mort a enlevé deux employés de la Caisse, savoir : Monsieur Alphonse DeFoy, décédé le 28 novem-